

Mercredi 17 Juillet 2024 - 08:30 - 13:00

C'est historique ! La Flamme Olympique traversera notre ville le 17 juillet. De nombreuses communes du sud de l'Aisne et le tissu associatif local seront mobilisés. De nombreux ateliers et des démonstrations sportives seront proposés sur la place de l'Hôtel de Ville. Les festivités se poursuivront l'après-midi à Château Plage.

La Flamme Olympique arrivera officiellement dans notre département le mercredi 17 juillet, marquant la 58e étape de son périple de 68 jours à travers la France

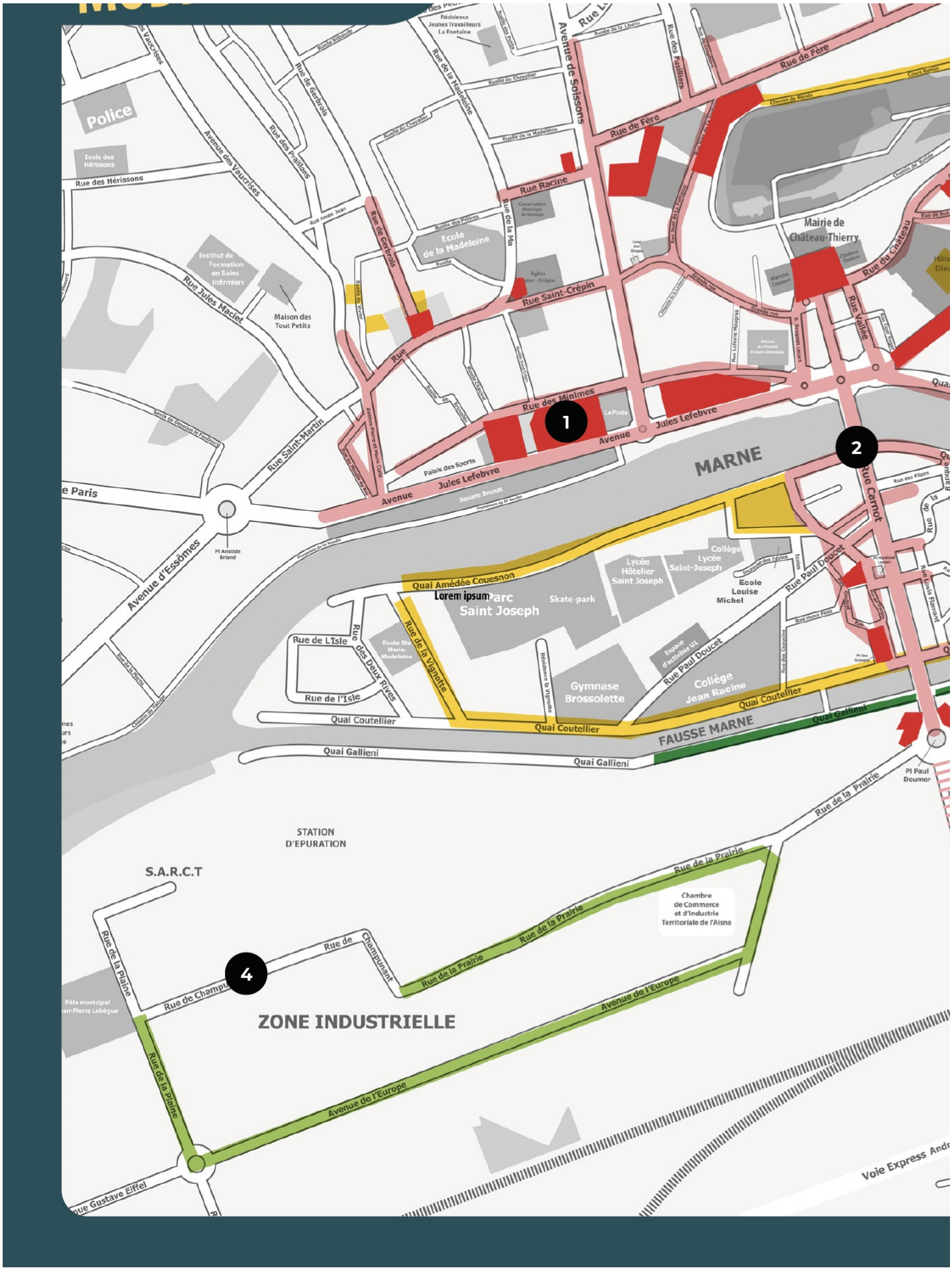
Rendez-vous est donné dès 8h tout autour du parcours, où de nombreuses animations seront proposées par les associations sportives locales et les communes du sud de l'Aisne participantes. Le départ sera donné à 8h55 de la place du Maréchal Leclerc. Le tracé contournera le château médiéval, avant d'arriver place de l'Hôtel de Ville à 9h40. Au total, le trajet couvrira une distance de 3 kilomètres. Quinze relayeurs, composés de personnalités sportives, se succéderont lors du relais.

LE PARCOURS DE LA FLAMME À CHÂTEAU-THIERRY - 17 Juillet 2024





Documents :
- Parcours de la Flamme à Château-Thierry
- Modification du réseau Keolis et Fablio
- Arrêté temporaire d'interdiction de stationnement et de circulation



Une fête pour l'ensemble du sud de l'Aisne

Un riche programme d'animations sera proposé partout en ville. Six zones d'animations seront ouvertes : place de l'Hôtel de Ville, parc des Petits Près, médiathèque Jean Macé, place Jean Moulin, place du Maréchal Leclerc et place des États-Unis. La Ville de Château-Thierry a souhaité associer l'ensemble des communes du sud de l'Aisne à ces célébrations. Chaque commune bénéficiera d'un emplacement qui lui sera dédié le long du parcours de la Flamme Olympique. Car si la Flamme passe par Château-Thierry, c'est bien l'ensemble du territoire sud-axonais qui sera mis en

valeur au cours de cette journée.

Programme des Activités

Place du Maréchal Leclerc : de 7h30 à 9h

- **Démonstrations de twirling-bâton** / Comité Départemental de l'Aisnede twirling-bâton
- **animation DJ & speaker en continu**
- **ateliers d'athlétisme (course de vitesse, sauts) /** ACCT

Place des États-Unis : de 7h30 à 9h

- **Les enfants des ALSH et club-ados /** CARCT
- **Maisons de retraite**
- **Les enfants des Centres sociaux /** La Rotonde & Nicole Bastien
- **Ateliers sportifs /** UNICEF

Place Jean Moulin : de 7h30 à 9h

- **Démonstrations et parcours vélo** / Etoile Cycliste de Château-Thierry
- **Ateliers découverte handisport /** Castel Handisport
- **Ateliers rugby /** Rugby Omois Club

Place Jean Macé : de 7h30 à 9h

- **Exposition photo + quizz sur les JOP** / OMS
- **Bibliobus /** Médiathèque

Parc des Petits Prés : de 7h30 à 9h30

- **Initiation marche nordique** / ARPSA
- **Démonstrations de capoeira /** Capoeira Senzala Château-Thierry
- **Atelier "bien manger bien bouger" /** Maison Sport-Santé
- **Atelier sensibilisation développement durable /** Association Globe 21

Place de l'Hôtel de Ville : de 8h30 à 13h

- **Animation DJ & speaker en continu**
- **Cours collectifs de cross-fit, zumba, fitness /** Cross Time, Forever Fit & Instant Fitness
- **Espace bien-être (massage assis, conseils diététique, petits-déjeuners des producteurs locaux, vélo-smoothies, bar à jus...) /** Association Ambre, Maison Sport-Santé du Sud de l'Aisne, CARCT
- **Stand valorisation du patrimoine /** Maison du Tourisme, Champagne & Vous
- **Activités manuelles pour les enfants /** Ateliers d'Arts
- **Color Run (tout public) /** Conseil Municipal Jeunes

Retrouvez toutes les infos pratiques en cliquant ici.

En raison du passage de la flamme olympique à Château-Thierry, des perturbations de trafic sont à prévoir.

ATTENTION : afin d'éviter tout désagrément, consultez l'arrêté temporaire d'interdiction de stationnement et de circulation !

Interdiction de circulation :

Avenue de Montmirail, dans le sens Etampes-Château-Thierry pendant l'installation du convoi.
De 7h55 à 10h sur :

- Place Paul Doumer (du n°2 au n°6)
- Quai Coutellier (entre la rue Carnot et la place des Granges)
- Quai Gambetta (entre la rue Carnot et la rue Louis Flamant)
- Rue Carnot
- Rue Gautrot
- Rue des Granges (du n°5 au n°23)
- Rue Emile Morlot (du n°2 à 4)
- Place du Maréchal Leclerc
- Rue de la Banque (en vis-à-vis du n°1)
- Rue Paul Doucet (du n°2 au n°8)
- Rue Malézieux Mercier
- Rue des Filoirs (du n°1 au n°7)
- Quai Galbraith (du n°1 au n°10)
- Quai Amédée Couesnon (du n°1 au n°6)
- Avenue Jules Lefebvre
- Place des Etats-Unis
- Rue des Minimes
- Place Jean Moulin
- Avenue Pierre et Marie Curie
- Rue du Moulin du Roi
- Avenue Jean Jaurès (en vis-à-vis du n°2)
- Rue Saint Martin (du n°1 au n°45 et du n°2 au n°42)
- Place de Gerbrois
- Parking de l'Église Saint Crépin
- Rue Saint Crépin
- Avenue de Soissons (du n°2 au n°44 et du n°1 au n°63)
- Rue Racine
- Grande Rue
- Rue Jean de La Fontaine
- Rue de Fère
- Rue Faubourg de la Barre
- Rue du Château
- Rue de Bué
- Cours Renan
- Rue de la Barre
- Rue des Garats
- Quai de la Poterne
- Rue Drugeon Lecart
- Rue Cour Roger
- Rue Vallée

Interdiction de circulation de 7h55 à 14h30 :

- Rue du Général de Gaulle
- Place de l'Hôtel de Ville

Déviations

Des déviations seront mises en place avec une signalétique appropriée pendant les interdictions de circulation.

Modifications du sens de circulation

Sens inversé :

- Rue de Gerbrois (entre la place de Gerbrois et la rue Aman-Jean)
- Place du Jeu de Paume (entre le quai de la Poterne et le n°11 place du Jeu de Paume)

Zone de l'Europe

Circulation en sens unique du mardi 16 juillet à 19h au mercredi 17 juillet à 19h :

- Rond-point de l'Europe vers la rue de la Plaine
- Avenue de l'Europe
- Rue de la Plaine
- Rue de Champunant
- Rue de la Prairie

Interdictions de stationnement

Du mardi 16 juillet à 19h au mercredi 17 juillet à 10h :

- Avenue de Montmirail (du n°2 au n°4)
- Place Paul Doumer
- Rue Carnot
- Rue Gautrot
- Rue des Granges (du n°5 au n°23)
- Place des Granges
- Rue Emile Morlot (du n°2 à 4)
- Place du Maréchal Leclerc
- Rue de la Banque (en vis-à-vis du n°1)
- Rue Paul Doucet (du n°2 au n°8)
- Rue Malézieux Mercier
- Rue des Filoirs (du n°1 au n°7)
- Quai Galbraith (du n°1 au n°10)
- Quai Amédée Couesnon (du n°1 au n°6)
- Avenue Jules Lefebvre
- Place des Etats-Unis
- Rue des Minimes (partie jouxtant la place Jean Moulin)
- Place Jean Moulin
- Avenue Pierre et Marie Curie
- Rue du Moulin du Roi
- Avenue Jean Jaurès (en vis-à-vis du n°2)
- Rue Saint Martin (du n°1 au n°45 et du n°2 au n°42)
- Place de Gerbrois
- Parking de l'Église Saint Crépin
- Rue Saint Crépin
- Avenue de Soissons (du n°2 au n°44 et du n°1 au n°63)
- Rue de la Madeleine
- Rue Racine (en vis-à-vis du n°3)
- Grande Rue
- Rue Jean de La Fontaine
- Rue de Fère
- Parking du 11 bis rue de Fère
- Rue du Cimetière
- Rue des Fusiliers (en vis-à-vis du n°1 et 1 bis)
- Place Jean Macé
- Rue du Parc (du n°1 au n°3)
- Place du Jeu de Paume (sauf véhicules avec carte mobilité inclusion « stationnement pour handicapés »)
- Avenue Joussaume Latour
- Quai de la Poterne

Du mardi 16 juillet à 19h au mercredi 17 juillet à 14h30 :

- Rue du Général de Gaulle
- Place de l'Hôtel de Ville
- Rue Drugeon Lecart
- Rue Cour Roger
- Rue Vallée

Du mardi 16 juillet à 7h55 au jeudi 18 juillet à 19h :

- Place des Etats-Unis (zone délimitée par des barrières)

Tout véhicule en infraction sera considéré comme gênant conformément à l'article R 417-10 du Code de la Route.

Le réseau de bus/navettes sera modifié.

1-Modification du réseau

a-Lignes supprimées de 7h00 à 11h00

- Ligne 2 : Tours de 7h30 / 8h30 / 9h45 /11h15 (service F05)
- Navette F2 : Tours de 6h35 / 7h15 / 8h05 / 8h40 / 9h15 / 9h50 / 10h25 (service F09)
- Ligne 3 : Tours de 7h10 / 7h41 / 8h30 / 9h10 / 10h00 / 11h00 (service F04)

b-Déviations de 7h30 à 11h00

- Ligne 2 : Passage par Z.I. + D1 + avenue des Vaucrises pour rejoindre l'arrêt Otmus. Arrêts non desservis : République, Doumer, Fontaine, P.M. Curie, J. Jaurès, J. Moulin (retour), Victor Hugo (retour). Retour identique en sens inverse.
- Navette F1 : Au niveau du rond-point de la Girafe, passage par l'avenue de Paris avec un arrêt provisoire au niveau du numéro 1 de l'avenue de Paris. + D1 + avenue des Vaucrises pour rejoindre l'arrêt Otmus. Itinéraire normal jusqu'à l'arrêt Bellevue. Retour par Lhermitte, trajet de la navette F2 + D1 + avenue de Paris avec arrêt provisoire au numéro 1. + itinéraire normal de la navette F2. Arrêts non desservis : J. Jaures, La Barre, Rue de Fère, Racine, Poste, La Fontaine, P. Doumer.
- Ligne 1A : Passage par Z.I. + D1 + Lhermitte + avenue de Soissons pour reprendre l'itinéraire normale. Retour identique en sens inverse. Arrêts non desservis : P. Doumer, La Fontaine, Poste, Racine, Victor Hugo (retour).

c-Risque de déviation

Ligne 4A et 1B : risque de fermeture de l'avenue de Montmirail entre le feu d'Etampes et Doumer, entre 7h et 8h30. Si fermeture passage par Z.I. ou passage à niveau.

2-Navette du 16 07 2024

- Ligne 2 : gratuite à partir de 16h30
- Navette supplémentaire de 19h00 (premier départ de La Fontaine) à 22h00 (dernier départ du Palais des Rencontres).

Rotation toutes les 40 min :

-Départ La Fontaine 19h00 / 19h40 / 20h20 / 21h00 / 21h40.

-Départ Palais de Rencontres : 19h20 / 20h00 / 20h40 / 21h20 / 22h00.

Trajet prévu : De l'avenue Jules Lefebvre aux 2 parkings des Blanchards.

Arrêts desservis : La Fontaine, P.M. Curie, Poste, Centre Aquatique et Palais des Rencontres, en aller-retour.

3-Navette du 17 07 2024

a-De 5h20 à 7h20

Une navette entre les 2 parkings des Blanchards et le centre-ville.

Arrêts desservis : La Fontaine, P.M. Curie, Poste, Centre Aquatique et Palais des Rencontres, en aller-retour.

- Départ Palais de Rencontres : 5h20 / 6h00 / 6h40 / 7h00 / 7h20.

- Départ La Fontaine : 5h40 / 6h20 / 7h00 / 7h20.

b-De 7h45 à 11h30

Deux navettes (4 véhicules) : une entre le Palais de Rencontres et le carrefour de la Girafe et l'autre entre le centre aquatique et la place du jeu de Paume

Navette Palais des rencontres <> Carrefour de la Girafe :

- Départs palais des rencontres : un bus toutes les 15 min de 7h45 à 11h45
- Départs Carrefour de la Girafe : un bus toutes les 15 min de 08h00 à 11h30

Navette centre aquatique <> place du Jeu de Paume :

- Départs Centre Aquatique : un bus toutes les 15 min de 7h45 à 11h45
- Départ place du Jeu de Paume : un bus toutes les 15 min de 08h00 à 11h30

4-Tarifs

Le 16 juillet : ligne 2 gratuite à partir de 16h30, ainsi que la navette spéciale flamme

Le 17 juillet : Réseau et navettes spéciales gratuits de 5h30 à 11h30 sauf TAD et ligne 12.

Retrouvez tout le détail des modifications du réseau en cliquant ici.

Emplacement :
Château-Thierry 02400 Château-Thierry

Source URL:https://www.chateau-thierry.fr/agenda/la-flamme-olympique-chateau-thierry